
MARRAKECH – Réunion conjointe AFRALO / AfrICANN

Mardi 25 juin 2019 – 10h30 à 12h00 WET

ICANN65 | Marrakech, Maroc

MOHAMED EL BASHIR : ... C'est une réunion qui se tient à chaque réunion de l'ICANN. Il s'agit d'un forum où la communauté africaine de l'ICANN et les participants africains de l'ICANN se réunissent. Et c'est l'occasion pour nous tous de rencontrer les nouveaux venus et bien sûr toujours de se rencontrer avec les anciens aussi, de discuter des sujets brûlants, sujets de grand intérêt en général. On a donc l'habitude de préparer des déclarations préliminaires sur ces sujets-là. Vous aurez l'occasion de discuter du fond de cette déclaration. Si je ne me trompe, il y a des copies en anglais et en français qui ont déjà été distribuées autour de la salle.

Donc je dirai quelques mots, à commencer à propos d'AFRALO et puis je présenterai nos invités, après quoi nous passerons directement à la discussion sur la déclaration et le sujet dont nous comptons discuter aujourd'hui spécifiquement.

Pour certains parmi vous qui venez d'arriver à l'ICANN, j'explique. L'AFRALO est l'organisation régionale At-Large de l'Afrique qui représente la voix des utilisateurs internet en Afrique dans la structure At-Large de l'ICANN.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Au sein de l'ICANN, il existe une unité constitutive At-Large de portée qui représente les utilisateurs internet mondiaux et l'envoie au sein de la communauté de l'ICANN et qui fait des contributions de politiques qui partagent l'avis des utilisateurs.

L'AFRALO a des ALS, ce que nous appelons structures At-Large, qui sont des organisations des différents pays africains qui travaillent sur l'internet. Donc on a des chapitres de l'Internet Society ISOC, des groupes d'intérêt sur internet, des groupes de droit numérique ; donc on a une grande diversité de membres et d'organisations membres qui intègrent AFRALO.

Puis on a également des membres individuels qui sont des membres d'AFRALO. Nous sommes ravis d'avoir ici de nouveaux membres qui ne font pas partie d'autres associations qui pourtant veulent participer à AFRALO. Donc a des étudiants de Rabat de l'institut des télécommunications qui sont venus participer à des activités.

Je tiens à souligner un grand document que vous verrez à la table qui est le document des sujets brûlants d'AFRALO et qui contient les sujets de politique qui ont été identifiés par la communauté comme sujets d'intérêt pour la communauté d'utilisateurs internet africains de l'ICANN. Donc vous y trouverez des sujets comme le DNSSEC, c'est-à-dire le système des extensions de sécurité du DNS, la diversité et la participation

à l'ICANN, sujet qui est également d'intérêt pour nous, et comment faire en sorte qu'il y ait plus d'Africains qui participent à l'élaboration de politiques à l'ICANN.

Et nous remercions le personnel de nous avoir aidé à élaborer ce document, document qui est d'ailleurs disponible en trois langues. Je vous encourage à consulter ce document. Vous verrez que les questions de politiques nous permettront de participer plus activement à nos groupes de travail par la suite.

Ceci étant dit, je voudrais céder la parole à Maureen Hilyard qui est la présidente actuelle du comité consultatif d'At-Large, l'ALAC. Je vous cède la parole, Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci Mohamed. Je suis ravie d'être ici ce matin avec vous. Et je voudrais vous souhaiter la bienvenue ici à cette 65^{ème} réunion de l'ICANN et à l'At-Large. En particulier, je souhaite la bienvenue aux étudiants qui travaillent avec nos dirigeants d'AFRALO. Je suis sûre que vous apprendrez beaucoup des dirigeants qui s'occupent de vous guider et vous accompagner pour vous expliquer comment fonctionne l'ICANN. Ils vous donneront beaucoup d'informations fort intéressantes. J'espère que vous remarquerez le travail de l'ICANN et la manière dont nous procédons et que vous nous rejoindrez un jour.

Je voudrais également souligner le soutien des dirigeants d'AFRALO à l'ALAC. On a Tijani, Hadia et Seun qui y participent et Daniel aussi. Daniel a été occupé de diriger différents groupes de travail mais également le sous-comité de participation et de sensibilisation de l'ALAC. L'At-Large a cette activité parmi ses obligations et c'est fantastique d'avoir quelqu'un de l'AFRALO qui s'en occupe.

Pour nous, il y a eu de grands axes de travail qui étaient très importants pour nous cette année. D'une part, on a eu le plan de mise en œuvre de la révision d'At-Large. Et je suis très reconnaissante du soutien que nous avons reçu de nos membres d'AFRALO, qui nous ont aidés à préparer notre premier rapport préliminaire qui a maintenant été envoyé au comité sur l'efficacité opérationnelle du Conseil d'Administration de l'ICANN qui montrera au reste combien on travaille au sein d'At-Large pour améliorer nos méthodes de travail et pour que ce soit un endroit plus accueillant.

L'autre grand axe de travail était l'organisation du sommet ATLAS III, qui est une activité de formation que nous allons tenir lors de la réunion de Montréal vers la fin de l'année, lors de la troisième réunion ICANN de l'année. Et j'espère qu'AFRALO sera contente du fait qu'il y a une quantité considérable de places qu'on a de disponibles aux déplacements qui correspondent à AFRALO; donc sur 60, il y a 19 personnes qui viendront

d'AFRALO. Je sais qu'on ne peut pas amener tout le monde mais je suis tranquille sachant que les membres d'AFRALO et des autres régions aussi pourront beaucoup contribuer au processus d'élaboration de politiques d'AFRALO à la base, travail qui est très important pour nous cette année.

Donc encore une fois bienvenue, cela fait du bien de vous voir ici. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Maureen.

Je voudrais maintenant souhaiter la bienvenue à Cherine Chalaby, président du Conseil d'Administration. Je le présente. Il a toujours été présent à ces réunions. Il est toujours très occupé mais il s'occupe toujours et s'assure de venir nous voir. Il a également amené le PDG avec lui, Göran. Donc Cherine, allez-y.

CHERINE CHALABY : Good morning, bonjour et salaam alaikum. Merci Mohamed. J'apprécie beaucoup votre présentation. Je remercie Fatimata, merci. Et merci à tous les membres du conseil d'AFRALO qui m'ont invité à venir vous adresser la parole aujourd'hui. Je suis Égyptien moi-même, du continent africain, c'est pourquoi je me sens tellement à l'aise parmi vous et c'est

pourquoi je profite toujours de cette occasion de venir vous parler et d'échanger des idées avec vous.

Il me semble que cette réunion est importante pour la communauté africaine parce qu'il est important de pouvoir s'exprimer au sein de l'ICANN. Je trouve que vous faites un très bon travail, vous le faites de plus en plus souvent et vos déclarations sont très importantes, et celle-là en particulier parce que le sujet sur lequel vous vous êtes penchés qui est celui de l'efficacité de notre modèle multipartite est un sujet essentiel pour nous. Ce modèle a bien fonctionné les 20 dernières années mais le moment est venu de revisiter certains aspects de ce modèle pour qu'il soit plus efficace, plus efficient, plus inclusif, plus facile à suivre, plus facile à y participer. Donc ce que vous faites à travers votre déclaration est véritablement important. J'espère sincèrement que toutes les autres communautés au sein de l'ICANN vont considérer cela de manière poussée.

Cet après-midi, il y a une réunion publique à 5:00, donc de 17:00 à 18:30, qui se tiendra à ce sujet. J'y participerai et j'espère vous revoir là-bas. Je ne dirai pas beaucoup d'autre chose parce que j'espère pouvoir échanger avec vous, avoir un dialogue et répondre à vos questions. Donc je cède la parole à Göran. Merci.

GÖRAN MARBY :

Merci, merci de m’avoir invité. Comme vous le saurez peut-être déjà, Marrakech est un endroit spécial pour moi parce que c’était ma première fois à une réunion de l’ICANN lorsque vous êtes venus ici il y a quelques années. Et au cours des trois jours que j’ai passés ici, j’ai tout de suite voulu rejoindre l’ICANN et je vous en remercie.

Lorsque je suis entré dans la salle, le personnel m’a dit qu’il fallait absolument que je vous félicite à propos de ce travail. Donc au lieu d’écouter Cherine, je viens de le lire et je pense que le personnel avait tout à fait raison, ils ont bien fait de me le donner, c’est un document impressionnant. Je vous en suis très reconnaissant. Vous soulignez l’importance de la vie privée, du DNSSEC, qui sont des sujets qui me tiennent à cœur, en particulier la question du DNSSEC, un domaine sur lequel il faut que nous travaillions.

Je voudrais faire un petit pas en arrière – je regarde mes notes – pour discuter avec vous d’une autre question qui n’est pas souvent reprise.

En tant qu’institution, l’ICANN est responsable de coordonner tous les identificateurs. Ce n’est pas un sujet que l’on aborde fréquemment. L’ICANN à la base est une organisation technique. En tant qu’institution, on assure l’internet libre, ouvert au monde. Et à chaque fois qu’un utilisateur internet accède à

l'internet, il va y avoir du travail de l'ICANN derrière, ce qui fait qu'on est responsable. On parle toujours de politiques essentielles, on parle souvent de l'importance aussi des politiques et du modèle multipartite. Or, l'équilibre de cette responsabilité se fonde sur le modèle multipartite parce qu'il faut que l'on soit actifs au sein du système pour être redevable et assurer la transparence du système de manière à ce que le monde puisse saisir et profiter de ce système.

L'ICANN est une organisation unique au monde et au cours de 21 dernières années, on a fait des erreurs, on a également avancé de manière un peu bizarre et étrange des fois, mais on a tiré des leçons de tout ce qui s'est passé. Cette année nous présente de grands défis à relever. Et je pense que l'Afrique depuis quelques années a triplé la quantité d'utilisateurs internet, ce qui est positif mais cela comporte également beaucoup de travail, cela implique du travail.

Avec mon équipe, nous avons de plus en plus connaissance de ce qu'il faut qu'on apprenne, on est de plus en plus conscients. Donc il faut qu'on s'occupe d'autres secteurs de l'écosystème, d'autres acteurs pour leur permettre par la suite de contribuer à notre système.

Les utilisateurs africains sont très importants pour nous. On n'a pas de formule préconçue de comment résoudre les problèmes

qu'on rencontre. Moi et mon équipe, nous sommes là pour vous aider et vous soutenir mais surtout, pour apprendre de vous qui avez l'expérience.

Donc merci de m'avoir invité et surtout, merci d'être impliqués à l'ICANN et de participer aux questions qui sont relatives à l'internet en général. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Göran.

Je vais maintenant vous présenter quelqu'un qui s'appelle León Sanchez. León est le membre du Conseil d'Administration qui représente l'At-Large au sein du Conseil d'Administration et qui interagit et échange constamment avec sa communauté. Donc León, allez-y.

LEÓN SANCHEZ : Merci Mohamed. Je suis toujours content de pouvoir participer aux réunions conjointes d'AFRALO-AfrICANN. C'est un de mes moments préférés d'ailleurs de chaque réunion de l'ICANN parce que je me sens fier d'appartenir à une communauté comme AFRALO. C'est très positif de voir qu'AFRALO est une des organisations régionales At-Large qui a contribué de manière constante et à chaque fois s'améliore à ses contributions au modèle multipartite de l'ICANN.

Comme le disait Cherine, la qualité des déclarations que vous élaborez est de mieux en mieux, elle s'améliore à chaque fois. Et il me semble que la déclaration que nous avons ici, que nous devons discuter aujourd'hui, fait la preuve de l'engagement et du niveau d'informations et de représentation des intérêts des utilisateurs et de l'importance que vous attachez et de l'importance qu'a AFRALO pour nous.

Comme le disait Göran, l'évolution du modèle multipartite façonnera l'avenir de notre organisation dans les prochaines années. Et j'ai l'occasion de pouvoir faire des commentaires lors de différentes réunions que vous tenez à distance. Et je vous encourage tout à fait à y participer puisque c'est ce qui définira la manière de faire les choses et qui y participera.

J'ai lu votre déclaration et il me semble que vous abordez des questions fondamentales comme la confiance et il me semble que la confiance, c'est un aspect essentiel pour le fonctionnement de l'internet. Il est essentiel que des groupes de personnes comme le nôtre puissent discuter d'idées, se mettre d'accord, atteindre des consensus. Et j'espère, comme je l'ai dit, que ce sera écouté. C'est une question fondamentale que vous abordez dans votre déclaration.

Il y a également des considérations d'ordre culturel. L'ICANN est un environnement culturellement divers et je soutiens tout à fait

la déclaration qui dit que la richesse d'une communauté est dans la diversité culturelle. Je considère qu'une communauté inclusive et diverse est ce qui permettra que l'ICANN complète sa mission de desservir l'intérêt public.

Les différents défis, les différentes réalités. Souvent, je partage avec vous des défis que j'ai connus moi-même dans mon pays, pays en développement qu'est le Mexique. Donc je comprends ce que vous dites et j'espère vraiment que ces défis qui ont un grand impact sur notre capacité de participer soient compris au moment de moderniser le modèle multipartite de l'ICANN.

Puis il y a les réalités et les défis régionaux. Je trouve qu'AFRALO a bien identifié les représentants et leur a donné les outils et leur a confié la représentation de sa communauté.

Puis il y a la représentation inadaptée qui aborde un sujet comme le refus de visa. Il est vrai qu'il s'agit d'un sujet qui n'est pas toujours considéré mais je vous assure que l'ICANN fait tout son possible pour essayer de résoudre les problèmes de visa qu'ont les participants ; puisqu'on a l'impression que ce n'est pas écouté, que ce n'est pas entendu, mais on le considère. Or la souveraineté de voir qui peut accéder dans un pays, qui peut entrer et qui ne peut pas, elle appartient au pays, pas à nous. De toute façon, bien sûr, on travaillera toujours avec vous à travers

l'organisation pour essayer de résoudre ce problème de notre mieux possible.

La complexité des processus d'élaboration de politiques et le profil démocratique sont deux autres considérations qui sont incluses dans votre déclaration. Et je voudrais vraiment remercier le fait que vous ayez encadré ces recommandations comme vous l'avez fait parce que cela nous permettra de renforcer le modèle multipartite de gouvernance qui a été utilisé jusqu'à présent pour travailler à l'ICANN.

Donc sans plus tarder, je voudrais vous remercier encore une fois de m'avoir invité, de me permettre de partager mes points de vue, mes idées. Et je vous félicite de la grande qualité de la déclaration que vous avez rédigée. Comme Cherine le disait, il s'agit d'une contribution très importante pour le travail de notre organisation. Donc je vous encourage et je vous invite à participer à la séance qui sera tenue plus tard aujourd'hui où Göran sera le président de la séance, mais nous allons tous y participer. Il sera essentiel de compter sur vous pour faire évoluer le modèle de gouvernance multipartite de l'ICANN.

Merci Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup León. Je travaille étroitement avec le personnel de l'ICANN au niveau de l'engagement, au niveau de l'Afrique, au niveau des affaires gouvernementales.

Nous avons maintenant la possibilité de donner la parole à Laurent Ferrali qui s'occupe au GAC de cet engagement. Laurent, vous avez la parole.

LAURENT FERRALI : Merci Mohamed. Tout d'abord, j'aimerais remercier Tarek de cette invitation, donc merci beaucoup de cette invitation.

J'ai lu votre déclaration avec intérêt et en tant que personnel de l'ICANN, je ne vais pas commenter là-dessus mais je crois que vous partagez des préoccupations similaires aux membres du GAC qui viennent d'Afrique. Nous avons des défis à relever en Afrique. Nous en avons parlé au GAC et le GAC a décidé de mettre en place un groupe de travail pour les représentants africains du GAC. Et notre objectif, c'est de coordonner les efforts dans les ateliers de renforcement des capacités du GAC.

Nous avons eu un atelier de renforcement des capacités dimanche dernier et il a très bien fonctionné avec une très bonne participation de la région Afrique, les membres du GAC représentant l'Afrique et leur pays.

Il y a eu une séance conjointe de renforcement des capacités hier qui s'est tenue. Je crois que c'est une excellente opportunité pour le GAC de mieux connaître vos activités, ce que vous faites au niveau du renforcement des capacités et de trouver des synergies entre nos groupes.

C'est tout à fait positif et essentiel pour l'ICANN d'avoir une participation de la région africaine au GAC. Je parle du GAC parce que c'est là où je travaille en tant que membre du personnel. Et j'espère donc que cette coopération va nous permettre d'aider les membres du GAC venant Afrique pour participer davantage aux travaux du GAC et aux discussions et débats de l'ICANN.

Donc merci de cette invitation. Si vous avez des questions, je serai très heureux de vous parler.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Laurent.

Nous avons un dernier invité, Yaovi Atohoun qui représente le groupe de sensibilisation et d'engagement pour l'Afrique au niveau de l'ICANN avec Pierre Dandjinou. Pierre est vice-président de l'engagement pour l'Afrique. Il y a une séance stratégie africaine qui va se tenir d'ici peu. Je donne la parole à Yaovi Atohoun.

YAOVI ATOHOUN :

Merci beaucoup, merci de ces présentations. Nous avons notre collègue Bob Ochieng qui est également dans la salle. Pierre est à la tête de notre service mais il a eu des problèmes personnels et n'a pas pu se rendre à Marrakech.

Donc brièvement, la stratégie africaine est un document de stratégie lancé par la communauté qui date de 2012 lors d'une réunion de l'ICANN. Ce document a été complété grâce aux contributions de toute la communauté. Après cinq ans de mise en œuvre de cette stratégie, vous avez un rapport sur la stratégie qui est disponible sur le site web de l'ICANN.

Et les activités des projets clés que nous avons été en mesure d'effectuer sont par exemple le renforcement des capacités, le projet entrepreneuriat pour le DNS. Nous avons le DNSSEC, le *roadshow*, le déplacement de ces présentations sur le DNSSEC dans de nombreux pays d'Afrique. Nous avons été en mesure d'aider beaucoup de ccTLD en Afrique : non seulement les personnes spécialistes de la technologie mais les décideurs également comprennent mieux pourquoi le DNS est si important et le DNSSEC est si essentiel. Donc c'est un projet et une action qui aide les fichiers, les zones racine. Nous avons une initiative YouthCom pour la jeunesse. Nous avons des ateliers avec les

fellows, les boursiers et nous avons des partenaires dans différents pays.

Récemment, nous avons eu un atelier en Ouganda lors de la réunion du sommet africain de l'internet, une excellente collaboration avec l'ISOC, la société internet d'Ouganda. Et nous avons été en mesure à Kampala de faire un atelier. Et nous voulons faire plus à l'avenir dans le cadre de cette stratégie africaine parce que notre objectif, c'est d'accroître la participation de la communauté. Et un des éléments clés de cela, c'est d'avoir un bureau et un centre d'engagement de l'ICANN à Nairobi au Kenya. C'est le cas, c'est tout à fait important. Et cette collaboration, nous avons besoin de la poursuivre.

Et demain, nous aurons une séance de 15:15 à 16:45 dans la salle Diamond où nous aurons la possibilité de débattre de la manière dont nous pouvons améliorer la participation de la communauté et comment en tant que membres du personnel nous pouvons soutenir cet engagement dans l'écosystème mondial de l'ICANN.

Merci beaucoup chers leaders de l'AFRALO.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Yaovi.

Je crois que nous pouvons commencer à parler de la déclaration. Je vais donner la parole à Tijani qui va présenter ce thème. Et ensuite, nous aurons des commentaires et un retour.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. J'aimerais tout d'abord parler en français ici parce que nous avons nos étudiants qui sont plus à l'aise avec le français et nous avons beaucoup de francophones dans la salle. Donc veuillez mettre s'il vous plaît vos écouteurs pour essayer de mieux comprendre ce que je dis. Merci.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Nous allons prendre une photo.

MOHAMED EL BASHIR : Nous allons continuer notre travail.

ABDULKARIM OLOYEDE : Avant de lire cette déclaration, j'aimerais vous demander 30 secondes parce que c'est la dernière réunion avec Mohamed et Fatimata et j'aimerais qu'on applaudisse Mohamed et Fatimata pour leur travail absolument extraordinaire.

[Applaudissements]

MOHAMED EL BASHIR : Désolé de vous avoir interrompu.

GÖRAN MARBY : Je suis désolé de devoir partir. J'ai déjà 15 minutes de retard pour ma prochaine réunion. Je dois hélas vous quitter, mais je vous félicite.

TIJANI BEN JEMAA : On commence ? D'abord, je veux vous dire que je suis fier de notre RALO parce que notre RALO est la seule à discuter des sujets importants de l'ICANN et à donner son point de vue au *Board* et aux parties intéressées par le sujet. À chaque réunion d'ICANN, nous sommes la seule RALO à faire cela.

Deuxièmement, nous sommes aussi la seule RALO à avoir établi son intérêt pour certains sujets chauds de l'ICANN et nous l'avons maintenant en trois langues, en français, en anglais et en arabe.

Venons-en maintenant à notre *statement*. Notre sujet, c'est comment faire évoluer le modèle multi *stakeholder* ou le modèle multipartite des personnes qui ont des intérêts dans internet, cette diversité d'intérêt. Donc c'est un modèle de gouvernance qui réunit toutes les personnes ou toutes les parties qui ont un

intérêt dans l'internet pour qu'elles discutent des sujets et prennent des décisions d'une manière commune.

Lorsque le sujet a été évoqué ici à l'ICANN, certaines personnes étaient contentes parce qu'elles pensaient que ceci va conduire à réguler ce modèle, ce modèle de gouvernance. Je ne vais pas vous apprendre grand chose en disant que si vous commencez à réguler ce modèle-là, il sera mort immédiatement. Pourquoi ils pensaient cela? Parce qu'ils étaient ennuyés, ils étaient dérangés par le fait que certaines personnes ou certaines parties, dans leur point de vue, les empêchent à faire passer leur position. Ces gens-là, ils ont leur manière de réviser ou de faire évoluer ce modèle multi *stakeholder*.

Nous, Africains, nous avons pensé, quand on a écrit cette déclaration, nous pensons qu'il ne faut pas réguler le système. Par contre, il faut le définir parce que nul part, vous avez une définition de ce modèle. Et nous pensons que le modèle multipartite, c'est un modèle de gouvernance qui consiste à réunir autour d'une même table toutes les constitutions, toutes les parties prenantes avec leur différents intérêts légitimes – parce que vous savez que chaque partie a un intérêt; il est parfois contradiction avec d'autres parties, mais c'est des intérêts légitimes. Bien sûr, si vous faites du business, votre intérêt, c'est d'avoir de l'argent. Si vous êtes un gouvernement, votre intérêt, c'est de passer votre position politique. Et nous, en

tant qu'utilisateurs, notre intérêt, c'est l'intérêt commun, c'est l'intérêt commun global. Il consiste à réunir toutes les parties prenantes avec leurs intérêts différents autour d'une même table, discuter des sujets et prendre des décisions de manière consensuelle le cas général. Et en cas où il est impossible d'avoir un consensus, et bien on passera au vote. C'est le modèle multipartite tel que nous, en tant qu'Africains dans cette déclaration, nous le pensons.

Oui, il y a un problème de représentativité. Certaines personnes ne se voient pas représentées dans les *stakeholders* dont on parle. Donc il y a un réel problème de représentativité. Ce qu'il faut à notre avis, c'est que les *stakeholders* réellement représentent leur communauté.

Alors le consensus. Quand on parle de consensus, il ne faut pas que ce soit un consensus de personnes parce que vous allez dans un groupe de travail où il y a, je ne sais pas moi, 50 personnes et ce groupe de travail normalement représente tous les *stakeholders* comme on vient de le dire. Et si les *stakeholders* sont représentés d'une manière équitable, cela va. Mais comme les groupes de travail sont ouverts, le *stakeholder* qui a un intérêt particulier, il peut faire venir une centaine de personnes. Et si le consensus est un consensus de personnes, il sera biaisé. Donc le consensus doit être un consensus des *stakeholders* et

non pas des personnes. Et bien sûr, le conflit d'intérêt doit être clairement déclaré et clairement établi.

Il faudrait que dans chaque décision, dans chaque travail que nous faisons dans ce modèle multipartite, il faudrait qu'on ait toujours en tête l'intérêt public global qui est dans les *Bylaws* de l'ICANN, donc c'est obligatoire. Même si nous avons un intérêt particulier, il faudrait que ceci aille toujours dans le sens de l'intérêt public global.

Il y a aussi un problème dans la gouvernance, un problème de mandat des responsables. C'est un problème qui a été évoqué plusieurs fois et maintenant, il est discuté dans cette discussion. Et nous pensons, en tant que communauté africaine, que le mandat doit être limité. On ne doit pas avoir des mandats infinis. Et il doit être limité et aussi, une fois que le mandat est fini, il faudrait que la personne arrête d'exercer toute influence. Il peut être là, bien sûr, il doit continuer à travailler avec nous bien sûr, mais il ne faut pas qu'il essaie d'influencer la décision. Il faudrait qu'il contribue avec des idées mais pas influencer les décisions. Il ne faut pas qu'il y ait une domination, ce qui existe maintenant.

Donc c'est certains aspects de ce *statement*, pourquoi nous avons pensé qu'il est important de faire un *statement* à ce propos-là, parce que nous pensons fermement que ce modèle, il

continuera à servir la communauté s'il est fait dans le bon sens. Mais si quelqu'un ou si on fait des changements qui sont de nature à exclure certaines catégories, certaines régions, certaines personnes, ce modèle-là ne sera plus le modèle approprié pour la gestion, pour la gouvernance de l'ICANN.

Merci beaucoup.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Tijani.

Nous avons déjà cette déclaration qui a été distribuée. Abdulkarim peut peut-être passer cela en revue et ensuite, nous passerons à la discussion. Abdulkarim.

ABDULKARIM OLOYEDE : Merci beaucoup.

« Nous, membres de la communauté africaine de l'ICANN participant à la réunion politique de l'ICANN65 et présents à la réunion conjointe AFRALO-AfrICANN du mardi 25 juin 2019, avons discuté du thème suivant: faire évoluer le modèle multipartite MSM de l'ICANN. Nous souhaiterions formuler les commentaires suivants :

L'un des objectifs stratégiques du plan stratégique de l'ICANN pour 2021-2025 est de renforcer l'efficacité du MSM de

gouvernance de l'ICANN. Le MSM vise à permettre aux parties prenantes de parvenir à un accord satisfaisant chacune d'entre elles. Ainsi, l'inclusion est primordiale étant donné qu'elle permet aux différentes parties prenantes de participer au processus de prise de décision, quel que soit leur race ou leur zone géographique.

Nous estimons que dans un environnement multipartite, toutes les pistes doivent être explorées afin d'atteindre un consensus et les éléments suivants sont très importants pour parvenir à un MSM de l'ICANN véritablement inclusif :

1. Confiance. La confiance est un élément important dans l'optique d'arriver à un consensus. Un modèle dans lequel un segment de la communauté ou une région ne se sent pas toujours porté ou dûment pris en compte serait dépourvu de cet élément de confiance. Donc il serait alors difficile de dégager un consensus.
2. Considération d'ordre culturel. Le monde est une communauté globale constituée de différentes cultures et de communautés diversifiées. Il est de la plus haute importance que les différences culturelles singulières soient prises en compte lors de la participation aux groupes de travail et lorsque l'on tâche de parvenir à un consensus. Le fait que certaines cultures ont des périodes festives différentes au cours desquelles la

participation serait faible doit être absolument et dument pris en compte.

3. Les réalités et défis régionaux. Le coût élevé et la mauvaise qualité de la connexion à l'internet sont également une réalité dans un grand nombre de régions en développement dont beaucoup de pays africains qui font partie de la communauté de l'ICANN. Cela entrave considérablement notre capacité à participer efficacement à ce modèle multipartite. De même, certains pays africains ont vu leur accès à l'internet censuré ou purement et simplement bloqué par les gouvernements. Par conséquent, lorsque la connexion est laborieuse, nous ratons souvent certains appels.

Nous sommes parfois coupés en plein appel et avant que la connexion ne soit rétablie, une décision critique a été prise. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous contenter d'écouter. Cette situation a des effets à long terme dans la mesure où des programmes tel que les programmes de bourses, tel que l'ATLAS III où les participants sont tenus de prouver leur participation active au cours de l'année écoulée, constituent une double menace pour notre communauté.

4. Trouver le bon représentant de la communauté. Pour qu'un modèle multipartite soit pleinement efficace, les parties prenantes concernées doivent être représentées par une

personne désignée par le groupe de parties prenantes. À l'heure actuelle, tout le monde peut prétendre représenter un groupe.

5. Représentation inadaptée. Outre le problème de connexion, un grand nombre de participants issus de pays africains ne peuvent assister aux réunions physiques en raison de demande de visa refusée.

6. Complexité des processus d'élaboration des politiques. Les processus d'élaboration de politiques portant notamment sur des questions de politiques doivent être simplifiés.

7. Profil démographique. Il faut veiller à l'équilibre de l'équipe de direction. Les jeunes, les femmes et les personnes handicapées doivent être prises en compte.

À notre avis, le MSM de l'ICANN est loin d'être efficace pour plusieurs raisons :

a) Il n'y a pas de vision commune du MSM par exemple quant au poids des parties prenantes.

b) Le processus de prise de décision est parfois trop long, ce qui entraîne un épuisement des bénévoles. Seules les parties prenantes dont les revenus sont affectés par la décision restent et décident.

c) Le système est trop complexe pour les participants, ce qui décourage les nouveaux venus à s’y engager.

d) Manque de culture de l’intérêt public. Chaque partie prenante s’en tient à ses intérêts restreints et oublie que les statuts constitutifs de l’ICANN prévoient que l’ICANN est obligé de respecter l’intérêt public mondial.

e) Manque de culture du compromis. Chaque partie prenante s’accroche à sa position.

f) Manque de confiance entre les parties prenantes. On observe une tendance à négliger certains segments de la communauté tel que les utilisateurs finaux des régions du Sud, également certaines régions, ces régions qui se trouvent dans le sud du globe. Et parfois, il s’agit d’une tentative d’exercer une domination sur ces segments de la communauté, ce qui mène à la destruction de tout type de confiance.

g) La représentation individuelle ne reflète pas l’esprit du MSM. Donner une voix à toute personne souhaitant s’exprimer en son nom propre ne mettrait pas les intérêts de toutes les parties prenantes sur un pied d’égalité.

h) Une poignée de personnes continuent de diriger leur groupe de parties prenantes en passant d’un poste à l’autre, président

plusieurs actions en même temps. Ils dominent la communauté de cette manière.

Alors afin d'améliorer le MSM de l'ICANN, nous pensons que plusieurs choses doivent changer :

a) Le MSM doit être clairement défini en tant que système de gouvernance où l'ensemble des parties prenantes à armes égales avec leurs différents intérêts légitimes débattent des questions et prennent des décisions de préférence par consensus au sein – et ce, de préférence – au sein des parties prenantes ou par vote dans les cas extrêmes où il est impossible de parvenir à un consensus.

b) Dans tous les groupes de travail, l'ensemble des parties prenantes doivent être autorisées à être représentées si elles le souhaitent.

c) Dans les groupes de travail où plusieurs parties prenantes sont représentées, un consensus doit être atteint entre les parties prenantes et non entre les personnes participant aux groupes de travail.

d) Les conflits d'intérêts doivent être clairement reconnus au sein des groupes de travail et pris au sérieux.

e) Toute décision émanant de structure de l'ICANN, SO, AC, Conseil d'Administration, groupe de travail, etc. doit tenir dûment compte de l'intérêt public mondial,

f) À des fins d'inclusion, les présidents des SO et AC doivent être issus en alternance de toutes les régions pour un mandat fixe de deux ans.

g) Il doit exister une limitation claire et stricte de la durée des mandats pour tous les postes existants au sein de l'ICANN, par exemple deux fois pendant deux ans, après quoi la personne ne devrait plus assumer le rôle de direction ou de représentation pendant au moins deux ans afin de permettre à la nouvelle direction d'exercer ses fonctions sans influence ou domination.

Nous formulons ces recommandations car selon, les priorités devraient être données aux problèmes d'ordre structurel afin de renforcer l'efficacité du modèle tout en tenant compte d'autres questions. Nous reconnaissons également que certaines des questions soulevées dans cette déclaration pourraient être considérées comme dépassant les consultations actuelles relatives aux MSM. Toutefois, nous estimons que cela pourrait servir de déclencheur à un examen plus complet. »

Merci

[Applaudissements]

MOHAMED EL BASHIR : Voilà la déclaration telle qu'elle est en ce moment. Pour ce qui est de la rédaction ou de la profondeur des sujets qui ont été couverts – et pour cela, je remercie l'équipe de rédaction, à savoir Abdulkarim, Tijani, Sarah, Barack puisqu'ils ont tous participé à ce travail.

Maintenant, le moment est venu de savoir quel est votre avis. On passe aux discussions. Je m'excuse, on n'a pas de micro... Ah, on a le micro dans la salle, d'accord. Donc le but de cette séance est de savoir quel est votre avis. Veuillez nous dire votre nom, votre organisation d'appartenance. Allez-y.

MATOGORO JABHERA : je m'appelle Matogoro Jabhera. Je viens de la Tanzanie. Je vous remercie véritablement de cette déclaration. Cependant, j'ai quelques remarques. Et je commencerai par une remarque que l'équipe devrait discuter et sur laquelle il faudrait qu'on se mette d'accord, et c'est par rapport à l'amélioration de la présence de l'ICANN en Afrique.

On sait tous que la conférence est tenue en Afrique en ce moment, mais l'Afrique est pourtant toujours sous-représentée, c'est-à-dire qu'il reste encore des sujets à aborder, des

problèmes à résoudre, bien qu'ils apparaissent dans cette déclaration.

Deuxième remarque ou recommandation que j'essayerai de faire est qu'à travers l'équipe d'engagement des parties prenantes en Afrique, on pourrait essayer de voir s'il n'est pas possible d'adopter le modèle de l'ISOC qui permettrait d'avoir des chapitres de l'ICANN dans les différents pays. Je l'ai essayé en Tanzanie mais il me semble qu'avec la structure de gouvernance actuelle et en raison de ce qui est prévu dans les statuts constitutifs, ce type de modèle n'est pas favorisé à l'ICANN.

Pourtant, je suis d'avis que les chapitres de l'ICANN dans les différents pays permettraient d'avoir davantage de parties prenantes qui soient représentées dans l'écosystème de l'ICANN. Par exemple en Tanzanie, on a 23 millions d'utilisateurs qui ont accès à internet et il nous reste toujours 27 millions d'utilisateurs qui n'ont pas l'accès à internet. Si la plupart des réunions de l'ICANN dépendent de l'internet, cela voudrait dire que plus de la moitié de la population de mon pays ne saura même pas ce qu'est l'ICANN ou comment participer à l'écosystème de l'ICANN.

À titre personnel, je dirais que je représente à l'ICANN l'équipe de révision de la sécurité, la stabilité et la résilience. Je fais

partie et j'ai pu participer de manière efficace mais non pas toujours parce qu'on a souvent des problèmes de connectivité dans mon pays. Mais pourtant, si la participation pouvait se faire à travers des représentants locaux, on pourrait avoir la possibilité de se faire entendre à travers ces représentants.

Troisièmement, très récemment, on a vu que si on trouve un groupe de deux ou trois personnes d'un même pays pour mener une initiative, c'est plus efficace que d'avoir toute une équipe pour tout un continent. Donc je pense que la structure actuelle ne permet pas une meilleure représentation de l'Afrique.

Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci.

On écouterait quelques commentaires et quelques questions et puis on passera aux réponses. Donc oui, l'intervenant suivant.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : Merci. Je m'appelle [inaudible]. Je vous remercie du travail de rédaction qui a été fait pour cette déclaration. J'ai quelques remarques qui vont à l'appui de ce que mon collègue vient de dire sur l'amélioration et le renforcement de la participation africaine.

Il me semble que par rapport à l'environnement de l'ICANN, on a un certain retard parce qu'ici, on est plutôt orientés vers l'élaboration de politiques, vers les aspects techniques. Et en Afrique, on voit souvent qu'on manque de connaissances dans ces domaines. Peut-être parce qu'on n'a pas vraiment le contexte ou les connaissances techniques ou les capacités pour y participer. Donc je voudrais que l'on se penche plutôt sur ces domaines, sur l'élaboration de politiques et sur les aspects techniques pour que l'on puisse par la suite participer.

D'autre part, il faudrait qu'il y ait une stratégie claire et définie pour faire augmenter la participation des parties prenantes africaines aux réunions de l'ICANN. Il faudra évaluer ce qu'il faudrait faire pour cela mais il faudrait qu'il y ait une stratégie claire. Je dis stratégie ici parce qu'on parle de stratégie sans avoir une mesure objective qui nous permette d'évaluer la situation actuelle. Donc il faudrait que ce soit clair. Où veut-on arriver ? Où faudrait-il qu'on se concentre ?

Une autre remarque que j'ai à faire est que la plupart des participants africains aux réunions de l'ICANN s'y rendent sans avoir la possibilité de participer vraiment. Ils assistent, c'est. Mais il nous faut des gens qui participent à l'élaboration de politiques à l'ICANN parce que moi qui appartiens à la NCUC, je vois qu'on a ce même problème ailleurs. On a des participants

africains à la NCUC qui n'ont pas une implication dans la durée.
Donc il faut trouver des personnes qui s'engagent vraiment.

Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Oui, personne suivante.

WISDOM DONKOR : Merci. Je suis du Ghana. J'ai quelques remarques à faire par rapport à la déclaration qui a été lue.

Il me semble qu'il y a une séance qui se penche sur la question de la confiance. Dans cette déclaration, dans la partie de la confiance, il faudrait faire allusion à la question de la transparence aussi parce que c'est la transparence qui permet de faire confiance. Si nos processus ne sont pas transparents, il sera difficile de faire confiance.

D'autre part, il y a la question de la redevabilité. Il faut qu'on soit tous redevables dans nos processus.

Et pour ce qu'est de la question de la gouvernance, attendez, non, je viens de dire cela...

Il y a la recommandation f), c'est cela. Les présidents des SO et AC doivent être issus en alternance de toutes les régions pour un mandat fixe de deux ans. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec

cela. La promotion de la démocratie implique une ouverture pour être plus inclusifs. L’alternance dans ce sens je pense sera un problème pour le processus.

MOHAMED EL BASHIR : Merci.

On passe maintenant à quelques réponses, voir quelles sont les réactions. Cherine, vous voulez prendre la parole ?

CHERINE CHALABY : Merci. Je dirais d’abord que la déclaration est très détaillée. Vous avez bien considéré beaucoup des problèmes et vous avez fait des suggestions d’améliorations. J’en discutais avec Mohamed et on a fait suivre cette déclaration à Brian Cote qui va faciliter la séance de cet après-midi pour qu’il compte déjà sur ces informations. Donc c’est très important.

Il y a deux ou trois remarques et je ne vais pas passer à des propositions de solutions parce que si je dis solution une telle, après, on va me citer comme ayant proposé des solutions concrètes. Mais la question qui était évoquée tout à l’heure de notre collègue de la Tanzanie par rapport à la quantité d’utilisateurs d’internet, vous avez dit qu’il en a 23 millions et que cela pourrait être bien plus que cela.

À mon avis, il y a deux aspects qui sont d'importance. D'abord, que les gens dans les différents pays doivent avoir accès à internet, donc la pénétration de la quantité d'utilisateurs doit augmenter. C'est très important. Je ne pense pas que l'ICANN puisse beaucoup aider là-dessus parce que c'est une question de gouvernement et d'infrastructure des pays.

Mais le plus important ou ce qui est également important n'est pas simplement de faire augmenter la quantité d'utilisateurs mais de faire augmenter ou de faire grandir l'économie numérique dans ce pays et de faire augmenter sa contribution au PIB du pays. Dans la plupart des pays africains, l'économie numérique est jeune, elle bouge mais elle n'est à aucun niveau au niveau qu'elle l'est en Occident. Donc vous avez internet mais vous n'échangez pas ou vous n'avez pas de transaction commerciale sur internet. Vous l'utilisez pour envoyer des courriels par rapport.

Donc pour aider la communauté locale et l'économie locale, il faut créer des compagnies, mais pour ce faire, il y a quatre ou cinq prérequis dans chaque pays.

L'ICANN peut aider à le faire à travers la création d'un environnement réglementaire stable. Les pays où les règlements changes tous les jours ne sont pas faciles à naviguer.

Deuxièmement, il faut qu'il y ait une capacité et fiabilité forte par rapport à votre système. Cela aussi doit être établi par les fournisseurs et les gouvernements locaux.

Troisièmement, il est nécessaire d'avoir des connaissances. Vous avez de formation, de renforcer les capacités. À l'ICANN collectivement, on peut vous aider à le faire. Et on a d'ailleurs créé un centre d'entrepreneurs en Égypte et je pense qu'il y en a un autre à Nairobi où les personnes qui veulent être des opérateurs de registre ou des bureaux d'enregistrement peuvent venir se former pour le faire. Autrement, sans ces connaissances, il est très difficile d'y parvenir.

Quatrièmement, il vous faut du financement. Tous les entrepreneurs ont besoin de fonds pour pouvoir commencer leur société. Par exemple aux États-Unis – et c'est là que la plupart des grandes sociétés mondiales qui réussissent naissent, à Silicon Valley, à Palo Alto – vous avez l'université d'un côté de la rue et en face, c'est littéral, il y a tous les capitalistes et ceux qui leur donnent des prêts. Donc si vous êtes un jeune, vous sortez de l'université, vous traversez la rue, vous entrez dans une banque pour présenter votre idée et demander des fonds. Et si c'est une bonne idée, ils vont vous prêter de l'argent. Et je pense que ce n'est pas quelque chose que vous ayez en Afrique. Donc même si vous êtes un entrepreneur et que vous avez une bonne

idée, il est très difficile d'obtenir les fonds nécessaires pour commencer.

Et finalement, il vous faut un système de paiement fiable, crédible. Et encore une fois, cela appartient au gouvernement de l'établir.

Voilà les prérequis pour une économie numérique plus florissante. Je ne sais pas comment on pourrait y parvenir mais il faudrait une stratégie africaine spécifique à travers laquelle vous pourriez aller au-delà de Nairobi et de l'Égypte pour aider les gens qui veulent créer des compagnies, pour être opérateur de registre ou bureau d'enregistrement. Donc moi, c'est quelque chose d'importe sur laquelle se concentrer, d'augmenter non seulement la quantité d'utilisateurs internet mais de faire augmenter la participation de l'économie numérique au PIB.

J'ai assisté à différents forums internet sur le DNS, j'étais à un en Égypte il y a un certain temps et récemment à Dubaï, et je voyais que les participants qui y étaient présents voulaient apprendre et se former, non seulement pour eux-mêmes mais également pour créer un meilleur avenir pour la prochaine génération d'Africains. Et je pense que c'est cela qui est très important.

Vous avez évoqué la participation à l'ICANN. C'est quelque chose d'important. Et il est important que nous, Africains, participions à l'ICANN. Je sais que c'est souvent difficile parce qu'on n'a pas

forcément les visas ou on n'a pas de parrain ou de fonds pour pouvoir se déplacer. On n'a pas nécessairement le temps de le faire et puis en arrivant, il y a des gens qui ne sont pas nécessairement préparés. Donc c'est un problème sérieux mais il faut qu'on s'y concentre. Comme León disait, on peut essayer de vous aider autant que possible avec les questions de visa mais c'est un problème et je le comprends tout à fait. J'avais un passeport égyptien, je le conserve, mais à chaque fois que je voyageais, il me fallait un visa et c'était très compliqué. Et là, cela fait 40 ans que j'habite en Grande-Bretagne et j'ai un passeport britannique et c'est beaucoup plus facile. Donc je vois, je sais quelle est la difficulté.

Vous avez parlé de transparence. Vous avez dit la confiance requiert plus de transparence et plus de redevabilité. N'est-ce pas ? Je discutais avec un professeur d'université qui a fait une étude sur l'efficacité, la légitimité de l'ICANN et il disait : « Ne vous concentrez pas trop sur le mot transparence. » Pourquoi ? Parce que si vous donnez trop d'informations, les gens ne vont pas comprendre ce que vous voulez dire. Parfois, lorsqu'on a beaucoup de transparence, en fait, les informations que vous voulez ne sont pas là parce qu'on vous confond avec tout le reste. Et ce qu'il faudrait dire serait qu'il faut une transparence efficace.

Est-ce qu'on a le temps ? Parce que pour conclure, j'ai une autre remarque à ajouter.

J'étais invité à l'université la London School of Economics il y a un an ou deux pour faire une présentation sur le modèle multipartite et les étudiants me demandaient si l'on pourrait définir ce que c'était. On m'a demandé de le définir parce qu'ils n'arrivaient pas à le comprendre tout à fait. Est-ce un ensemble de politiques ? Qu'est-ce que c'est que ce modèle multipartite ?

Je l'ai considéré, j'ai fait des recherches pour essayer de parvenir à une définition. Donc j'ai à l'écran les diapositives que j'avais présentées. Donc je vais les lire pour que vous ayez une idée de ce que je leur ai dit.

J'ai dit : « Le modèle multipartite de l'ICANN est un environnement qui ressemble à un espace partagé virtuel sans frontière – un espace virtuel partagé sans frontière. Cela permet que les gens et les organisations de partout dans le monde communiquent et presque complètement au-delà du contrôle direct d'aucune des parties prenantes. C'est un environnement libre qui dépasse le contrôle direct d'une partie prenante en particulier. »

Je passe à la diapositive suivante. On dit : « Dans cet environnement de parties prenantes, on reprend un système où il n'y a pas un acteur seul qui puisse contrôler. Donc on a une

analogie entre les deux. On n'a pas de pouvoir centralisé, on n'a pas un seul bouton qui puisse éteindre le système. Et on n'a pas un seul échec. » Donc c'est cela que je voulais transmettre, c'est la puissance du modèle. Si le modèle fonctionne correctement, cela veut dire que personne ne le contrôle, personne ne peut le faire échouer. On n'a pas un seul point d'échec. Il est résilient. S'il s'arrête à un point, il va reprendre les travaux ailleurs.

Et puis, j'ai également dit que toutes les parties prenantes s'impliquent au travail d'élaboration de politiques, à la prise de décision conjointe par consensus avec la participation de tous les autres groupes de parties prenantes. Il s'agit véritablement d'un processus ascendant.

Et puis j'ai dit que les politiques peuvent prendre plus de temps. L'élaboration de ces politiques ou la prise de décision aussi peut prendre plus de temps. Mais la confiance et la transparence effectivement entre les participants est essentielle pour que le modèle fonctionne. Il faut avoir un haut degré de confiance et une transparence effective entre les participants du modèle pour que le modèle fonctionne. Mais lorsqu'il fonctionne, le résultat final est une solution plus durable.

Il me semble qu'ils ont apprécié cette description sans nécessairement devoir rentrer dans les détails du fonctionnement du modèle multipartite. C'était une description

simple pour les personnes qui ne connaissaient pas notre modèle. Donc j'espère que cela apportera un peu plus de clarté.
Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Cherine de ces remarques.

Nous avons un commentaire d'un participant à distance si je ne me trompe et puis on verra s'il y a plus de commentaires dans la salle.

YEŞİM NAZLAR : Merci Mohamed. Nous avons un commentaire d'un participant à distance, Ejikeme Egbuogu qui dit : « Le Nigéria est le meilleur endroit pour créer et pour s'installer puisqu'il y a l'infrastructure, les connaissances techniques et la force de travail. Merci. »

MOHAMED EL BASHIR : Oui, on ne sera peut-être pas toujours d'accord avec cette déclaration. Yaovi je pense, vous avez ici une discussion à reprendre avec vos amis par rapport à cette proposition.

Je vais céder la parole à Tijani qui a un commentaire et puis Alan.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Mohamed. Tout ce que vous avez dit, tous vos commentaires, je les partage. Mais le problème, c'est qu'ici, on s'occupe du modèle de gouvernance multipartite. Ce n'est pas une question de discuter de la participation des Africains dans le modèle. Vos remarques sont tout à fait valides dans ce modèle mais nous souhaiterions vous demander de faire des commentaires par rapport à notre point de vue sur le modèle multipartite en général et non pas sur notre participation ou nos problèmes. Oui, nous faisons partie de cette communauté, donc il nous faut un modèle qui nous permette de travailler. Donc la question ici est le modèle, c'est sur cela qu'il faut faire des commentaires. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Alan.

ALAN BARRETT : Bonjour, je m'appelle Alan Barrett. J'ai quelques commentaires sur les recommandations.

La recommandation c), je crois que le consensus parmi les personnes est également important. Donc je ne négligerais pas cela, le consensus avec les personnes. Je crois qu'il faut que les personnes participent aux groupes de travail également.

Au point g), en ce qui concerne la rotation et les limites des mandats, cela, c'est quelque chose d'important mais je ne crois pas qu'il faut donner des chiffres précis. Peut-être qu'on peut réfléchir plus tard à des chiffres sur le nombre d'années des mandats par exemple.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Alan.

Nous avons Seun, Yaovi. Seun est à l'étranger.

YAOVI ATOHOUN : Ce n'est pas une question de contenu. Vous avez c) et g) qui nous indiquent qu'il doit exister une limitation claire et stricte de la durée des mandats pour tous les postes. Je crois qu'il est important – je ne parle pas du personnel – qu'il faille que tout le monde garde cela à l'esprit dans la communauté. Nous avons l'organisation ICANN, nous avons le *Board*. Donc lorsque l'on parle du terme communauté ici, il faut bien être clair en quoi cela concerne.

MOHAMED EL BASHIR : Donc on ne parle pas de l'organisation du personnel de l'ICANN, c'est clair.

Nous avons Seun.

SEUN OJEDEJI : Allô ?

TIJANI BEN JEMAA : Oui Seun, on vous entend. Allez-y.

SEUN OJEDEJI : Merci beaucoup Tijani. Merci beaucoup et merci de me donner la possibilité de m'exprimer. J'écoutais et tout ce que je voulais dire a déjà été dit.

La capacité à participer, c'est ce dont je voulais parler. Je crois qu'il faut beaucoup travailler avec le personnel et explorer des manières de participer. Si vous avez des problèmes de connexion internet, ils peuvent vous appeler au téléphone et ils peuvent parfois même améliorer votre connectivité et connexion internet. Parce que votre participation est en effet essentielle et je pense donc qu'il y a des options qui s'offrent à nous, qu'on doit saisir. On doit beaucoup se reposer sur le soutien du personnel.

En ce qui concerne la déclaration, je fais partie de l'équipe et je reconnais que c'est une déclaration importante. C'est solide comme déclaration. Alan a mentionné certains aspects. Je suis d'accord avec lui et je suggérerais donc que nous modifions un

petit peu quelques points de cette déclaration et que nous ayons un document final que nous soumettions comme de par le passé.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup.

Oui ?

ARSENE TUNGALI : Je vais m'exprimer en français. Je voudrais remercier et féliciter l'équipe qui a travaillé sur cette très belle déclaration avec un contenu plutôt intéressant. J'ai un commentaire rapidement par rapport à vers la dernière partie, le point f) sur ce document ici où il est encouragé à la présidence des SO et des AC de pouvoir faire une alternance à quelque chose de pareil.

Mon commentaire va dans ce sens-ci. C'est vrai, c'est une bonne recommandation que nous offrons mais il est difficile pour certains groupes au sein de l'ICANN que cela soit possible. Il y a par exemple à la NCUC où je suis membre la possibilité d'avoir un représentant pour chaque région au sein du comité exécutif. Mais cela sera difficile par exemple au conseil de la GNSO où je suis membre encore une fois. Il n'est pas tout simplement possible selon les réglementations internes qui est à une représentation par région parce que c'est un vote qui se passe

entre les différents structures. Donc je pourrais suggérer peut-être une reformulation de ce point ici en ce sens ici : « À des fins d'inclusion, les responsables des SO et AC devraient faire un effort considérable pour obtenir une rotation du leadership dans différents groupes. » Et je voudrais me focaliser sur « faire un effort considérable » et ne pas rendre cela obligatoire parce que c'est difficile, voire même impossible pour certains groupes au sein de l'ICANN.

Et rapidement pour le point suivant, le point g) qui suit, c'est vrai, on peut encourager une représentation à un mandat de deux ans. C'est le cas pour beaucoup de groupes au sein de l'ICANN encore une fois. Mais le fait de faire que même après deux ans, quelqu'un soit obligé de revenir, cela ne nous permet pas de résoudre la question de la domination ou bien de l'influence au sein de certains groupes. Alors si nous pouvons juste demander aux gens : « Si vous pensez avoir servi pendant deux ans, laissez carrément la chance aux autres personnes de pouvoir prendre le relai. » Et je suis content que ceci vienne d'AFRALO et je pense qu'il y a un grand travail qui doit être fait au sein d'AFRALO sur la même question.

Merci beaucoup.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup. C'est très utile.

Il y a Fatimata, Daniel. Allez-y Fatimata.

FATIMATA SEYE SYLLA : Merci Mohamed. Je vais m'exprimer en français moi aussi puisque nous avons nos étudiants qui sont présents.

Je suis Fatimata Seye Sylla, je suis la vice-présidente d'AFRALO. Et d'abord, merci pour ce projet de déclaration. Mon commentaire va aller sur les deux dernières recommandations. Tout ce qui a été soulevé ici, c'est des réalités que nous vivons tous les jours.

Par rapport aux recommandations f) et g), je vois que déjà, tous les commentaires vont dans ce sens-là. Je voudrais juste qu'on les reformule et qu'on y ajoute le fait que ce n'est pas parce qu'on va faire une rotation mais il va falloir que les ressources soient disponibles au moment où on fait la sélection. Parce que c'est cela qui n'est pas toujours facile, avoir des personnes volontaires avec le temps et l'expertise. Donc il va falloir qu'on tienne compte de cette dimension-là en reformulant ces deux recommandations.

C'est tout ce que je voulais dire. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Fatimata.

Daniel, allez-y.

DANIEL :

Merci beaucoup. J'ai lu la déclaration mais je crois qu'il faut prendre en compte certaines réalités. La diversité du modèle multipartite, la diversité, cela, c'est transversale. Il y a des personnes qui disent qu'il y a très peu de participation dans les groupes de travail en Afrique. Et il faut voir également la question des rotations qui se pose. Moi, je crois que c'est au niveau du leadership des SO également et la distribution régionale qui parfois posent problème.

Moi, j'apprécie le fait qu'il y a un bon travail qui a été effectué pour bien comprendre et mieux comprendre l'évolution du modèle multipartite de l'ICANN, du MSM. Je crois qu'il faut avoir des jeunes, pas seulement jeunes en âge mais jeunes en expérience. Il faut les former, les faire rentrer dans l'écosystème de l'ICANN et avoir des activités de mentorat pour les aider à s'intégrer dans nos groupes et à travailler au développement de politiques. C'est très important. Cela, c'est au niveau transversal une nouvelle fois que cela va se faire.

Il faut être réaliste également. Je ne crois pas qu'on a assez de compétences pour nos postes de leadership, pas assez d'expérience parfois. Je crois qu'on doit bien comprendre ce qui est nécessaire pour faire évoluer ce modèle multipartite.

Mis à part cela, les limites en temps pour les mandats, les limitations claires de la durée des mandats, c'est un problème très important, il faut beaucoup y réfléchir. C'est pour tout l'écosystème, ce n'est pas seulement pour AFRALO, pour une région. Cela, c'est un problème au niveau de l'ICANN.

Voilà.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Daniel.

Dernier commentaire de ce monsieur et ensuite, remarques conclusives de la part de Tijani. On a déjà capturé beaucoup de commentaires et noté ce que vous avez dit au niveau de la déclaration. Nous allons pouvoir y travailler.

BENJAMIN AKINMOYEJE : Bonjour. Je m'appelle Benjamin Akinmoyeje de la NCUC. J'aimerais remercier les personnes qui ont travaillé à la rédaction de ce document. Cela a été sûrement difficile.

Ce que j'aimerais dire, c'est comment mesurer la participation au niveau de ce modèle ? Je crois qu'on a besoin d'indicateurs qui doivent être incorporés pour savoir à quel point on participe pour évaluer la participation. Nous sommes des bénévoles, je suis d'accord. Mais il y a également un temps qui est engagé, le

temps de bénévolat. On n'a chacun que 24 heures. Est-ce que c'est le nombre d'heures ou est-ce que ce sont les contributions? Donc il faut nous donner des idées sur les contributions qui véritablement sont significatives. On a besoin d'indicateurs je pense et je crois que de cette manière, les personnes participeront plus et cela deviendra une seconde nature de participer et de beaucoup travailler à ces groupes. Cela serait très utile je crois que de donner un petit peu plus de direction aux gens.

MOHAMED EL BASHIR : Merci. Je crois que demain, nous aurons une séance avec le personnel qui va nous parler justement de stratégie de groupes de travail. On va reparler de l'Afrique demain.

J'aimerais donner la dernière possibilité de s'exprimer à León.

LEÓN SANCHEZ : Merci beaucoup Mohamed. Je voulais simplement conclure ma participation en vous remerciant, AFRALO, de m'avoir invité une nouvelle fois. Merci Tijani, merci Mohamed, merci Fatimata et merci du travail que vous effectuez. Cela, comme je l'ai dit auparavant, sera essentiel pour faire avancer les débats sur l'évolution du modèle multipartite de l'ICANN. Je suis fier de faire partie de cette communauté. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci León.

Tijani, je vous donne la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci de vos commentaires. Tous vos commentaires seront pris en compte, ont été notés. Et nous allons modifier cette déclaration. Il y a peut-être des commentaires qui ne faisaient pas partie d'un travail sur le modèle, donc tout n'y sera pas. Mais je crois que ce qu'il y a de plus important, c'est que nous sommes tous conscients des avantages d'avoir ce modèle je ne dirais pas analysé ou révisé mais pris en compte.

Cet après-midi à 17:00, il y a une séance sur ce thème et je vous invite toutes et tous à y participer et à y participer efficacement parce qu'il faut qu'on entende notre voix. Et prenez la parole. Nous avons des tâches et du travail à effectuer. Nous devons nous le partager.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup à toutes et à tous.

Dernière annonce. Il y a une réception pour le Moyen-Orient et l'Afrique à 18:30 au Grand Bleu, le restaurant de la Palmeraie.

Donc on espère vous y voir et nous nous retrouverons ce soir.
Merci d’être venus aujourd’hui.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]